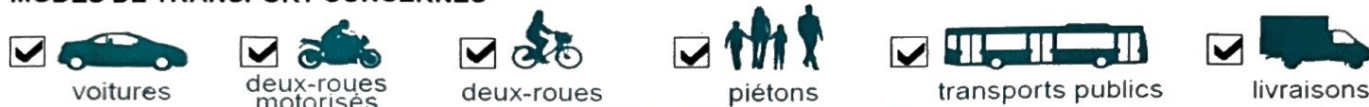


CHEMIN DE-LA-MONTAGNE entre la voie-verte et le chemin de la Gradelle

FERMETURE À LA CIRCULATION Du lundi 11 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



- INFORMATIONS -

Pourquoi?

Pour réaliser un collecteur, des réseaux de gaz, d'électricité et d'eau ainsi qu'une rénovation de la route.

Comment?

Le chemin De-La-Montagne est fermé à la circulation depuis la voie-verte jusqu'au chemin de la Gradelle.

Quand?

Pendant les vacances scolaires d'été du lundi 11 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022 – durée: 4 semaines

- MESURES DE CIRCULATION -

Déviations des véhicules

Les véhicules doivent suivre la déviation prévue dans les deux sens via le chemin de Grange-Falquet et la route Jean-Jacques-Rigaud entre la route de Chêne et le giratoire Mirany indiqués par des panneaux de déviation.

Déviations du bus n°34

Le bus 34 ne passe plus par le chemin De-La-Montagne. Les arrêts qui ne sont plus desservis sont : «Seymaz», «Montagne», «Léonard-Sismondi» et «Chêne-Bougeries». La déviation du bus se fait par l'avenue de Bel-Air et la route de Chêne-Bougeries, les nouveaux arrêts desservis sont : «Saut-du-Loup», «De Haller», «Chêne-Bourg Gare-Place» ainsi que «Place-Favre». Les arrêts «Petit-Bel-Air» et «Parc-Stagni» sont maintenus

Accessibilité piétons et cycles

Les cheminements des piétons et des cyclistes sont garantis partout et en tout temps. Les piétons circulent sur les trottoirs et les cycles circulent sur la chaussée en suivant les panneaux de signalisation prévus à leur intention.

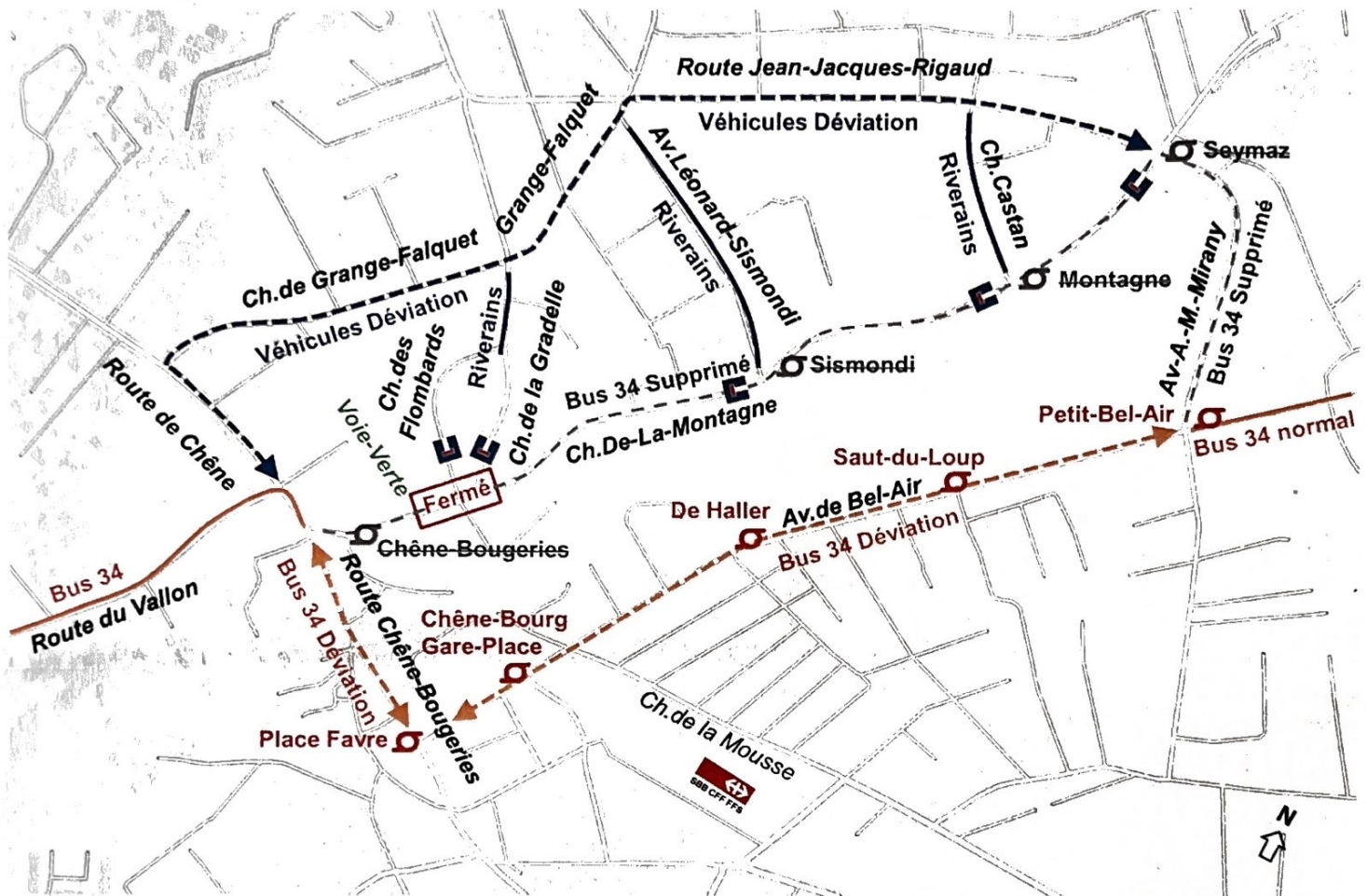
Accessibilité des riverains

Les riverains uniquement peuvent accéder chez eux par le chemin De-La-Montagne en suivant les panneaux d'informations et de signalisation.

- RENSEIGNEMENTS -

La commune de Chêne-Bougeries, en charge du chantier, reste à votre disposition pour toutes questions et précisions au 022.869.17.40. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension pour les gênes occasionnées.

L'illustration au verso présente les mesures de circulation mises en place pour le chantier. Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.



Déviations Trafic motorisé:

- ←---→ Déviation des véhicules
- Accessibilité des riverains
- - - Restriction de circulation

Déviations Ligne 34 :

- Parcours déviation
- Parcours normal
- - - Parcours supprimé

Arrêts Ligne 34 :

- ⬢ Non desservis
- ⬢ Nouveaux
- (en commun lignes 31-38)

Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.